

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31; 2020/878/CE

Impression et révision: 04.10.2023 Modification: 02.10.2023

Numéro de version 50 (remplace la version 49)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: SERENYS SUP-FG
- · Code du produit: 030337
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Graisse
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

**SAMARO** 

Allée des petites Combes - ZI Nord 01700 BEYNOST - France

Tél.: 04 26 680 680

· Service chargé des renseignements: info@samaro.fr

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

France: ORFILA: +33(0)145425959

Belgique: +32 70245 245 (24h) Centre antipoisons

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Indications complémentaires:

EUH208 Contient Sulfonic acids, petroleum, calcium salts, Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts, Benzenesulfonic acid, mono-C16-24-alkyl derivs., calcium salts. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · **vPvB**: Non applicable.

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Graisse lubrifiante

	· Composants dangereux:		
Ī	CAS: 61789-86-4	Sulfonic acids, petroleum, calcium salts	0,5-<10%
	EINECS: 263-093-9 Reg.nr.: 01-2119488992-18	Skin Sens. 1B, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1B; H317: C ≥ 10 %	
Ī	CAS: 68584-23-6	Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts	0,5-<10%
	EINECS: 271-529-4 Reg.nr.: 01-2119492627-25	Skin Sens. 1B, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1B; H317: C ≥ 10 %	
	CAS: 70024-69-0 EINECS: 274-263-7	Benzenesulfonic acid, mono-C16-24-alkyl derivs., calcium salts Skin Sens. 1B, H317	0,5-<10%
	Reg.nr.: 01-2119492616-28	Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1B; H317: C≥10 %	
	CAS: 68411-46-1 EINECS: 270-128-1 Reg.nr.: 01-2119491299-23	Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene Repr. 2, H36If	0,5-<3%
-			(quita maga 2)

(suite page 2)

Page: 1/7

*Page: 2/7* 

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31; 2020/878/CE

Impression et révision: 04.10.2023 Modification: 02.10.2023

Numéro de version 50 (remplace la version 49)

#### Nom du produit: SERENYS SUP-FG

(suite de la page 1)

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.
- · Après inhalation: N'est pas applicable, préparation sans solvant
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Ne pas respirer les gaz et fumées de l'incendie.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les déversements de produit peuvent rendre les surfaces glissantes

- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- · Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)

Page: 3/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31; 2020/878/CE

Impression et révision: 04.10.2023 Modification: 02.10.2023

Numéro de version 50 (remplace la version 49)

#### Nom du produit: SERENYS SUP-FG

(suite de la page 2)

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:



Gants de protection

#### · Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Etat physique Pateux Couleur: Beige clair Odeur: Caractéristique · Seuil olfactif: Non déterminé. · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non déterminé. · Inflammabilité Non déterminé.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé. · Point d'éclair >250 °C · Température de décomposition: Non déterminé  $\cdot pH$ Non applicable.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non applicable. · Dynamique: Non applicable.

Solubilité Soluble dans les hydrocarbures.

Insoluble

Non déterminé.

Non applicable.

· l'eau: · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

· Pression de vapeur:

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C:  $0.9 \, g/cm^3$ · Densité relative. Non déterminé. · Densité de vapeur: Non applicable.

· Caractéristiques des particules

Voir point 3.

- · 9.2 Autres informations
- · Aspect:

· Forme: Pateux

(suite page 4)

Page: 4/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31; 2020/878/CE

Impression et révision: 04.10.2023 Modification: 02.10.2023

Numéro de version 50 (remplace la version 49)

Non déterminé.

#### Nom du produit: SERENYS SUP-FG

(suite de la page 3)

· Indications importantes pour la protection de la santé

et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. · Température d'inflammation:

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Changement d'état

· Vitesse d'évaporation. Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant

· Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant · Explosibles désensibilisés néant

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Stable à température ambiante.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles:

Oxydants forts

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Hydrocarbures, CO, CO2

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

*Dermique* | *LD50* | >5.000 mg/kg (lapin) (OECD 402)

Inhalatoire CL50 >1,9 mg/L/4h (rat)

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicite digue Comple lend des données disponibles, les criteres de classification ne sont pas remptis.				
· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
	61789-86-4 Sulfonic acids, petroleum, calcium salts			
Oral	<i>LD50</i>	>16.000 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin)		
Inhalatoire	CL50	>1.9  mg/L  (rat)  (4h)		
68584-23-6	68584-23-6 Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts			
Oral	LD50	>16.000 mg/kg (rat)		
Dermique	<i>LD50</i>	>5.000 mg/kg (lapin)		
Inhalatoire	CL50	>1,9 mg/L $(rat)$ $(4h)$		
70024-69-0	70024-69-0 Benzenesulfonic acid, mono-C16-24-alkyl derivs., calcium salts			
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)		

(suite page 5)

*Page: 5/7* 

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31; 2020/878/CE

Impression et révision: 04.10.2023 Modification: 02.10.2023

Numéro de version 50 (remplace la version 49)

#### Nom du produit: SERENYS SUP-FG

(suite de la page 4)

 68411-46-1 Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene

 Oral
 LD50
 >5.000 mg/kg (rat) (OCDE 401)

 Dermique
 LD50
 >2.000 mg/kg (rat) (OCDE 402)

#### · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Pas d'irritation connue

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Faiblement irritant.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:			
61789-86-4 Sulf	61789-86-4 Sulfonic acids, petroleum, calcium salts		
CL50-96H	>10.000 mg/l (poissons)		
CE50r	>1.000 mg/l (algues) (72h)		
CE50	>10.000 mg/l /3h (bactéries)		
	>1.000 mg/l (daphnies) (48h)		
NOEC	1.000 mg/l /72h (algues)		
68584-23-6 Benz	68584-23-6 Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts		
CL50-96H	>10.000 mg/l (poissons)		
CE50r	>1.000 mg/l (algues) (72h)		
CE50	>10.000 mg/l /3h (bactéries)		
	>1.000 mg/l (daphnies) (48h)		
NOEC	1.000 mg/l /72h (algues)		
70024-69-0 Benz	enesulfonic acid, mono-C16-24-alkyl derivs., calcium salts		
CE10	>1.000 mg/l /72h (algues)		
CL50-96H	>1.000 mg/l (poissons) (OECD 203)		
CE50 (statique)	>1.000 mg/l (algues) (72h)		
	>10.000 mg/l /3h (bactéries)		
	>1.000 mg/l (daphnies) (48h)		
Biodegradability	0 % /28d (Biodégradabilité)		
NOEC	1.000 mg/l /72h (algues)		
68411-46-1 Benz	enamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene		
CE10	1,69 mg/l /21d (daphnies)		
CL50-96H	>100 mg/l (poissons) (OCDE 203)		
CE50	>100 mg/l /72h (algues) (OCDE 201)		
	51 mg/l /48h (daphnies) (OCDE 202)		
NOEC	>10 mg/l /72h (algues) (OCDE 201)		
. 12 2 Parsistana	o et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles		

• 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Page: 6/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31; 2020/878/CE

Impression et révision: 04.10.2023 Modification: 02.10.2023

Numéro de version 50 (remplace la version 49)

#### Nom du produit: SERENYS SUP-FG

(suite de la page 5)

- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · **vPvB**: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D): peu polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- · Catalogue européen des déchets

12 01 12\* déchets de cires et graisses

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR, ADN, IMDĞ, IATA néant
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, ADN, IMDG, IATA
- · Classe néant
- · 14.4 Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.5 Dangers pour l'environnement
- · Marine Pollutant: Non
- · 14.6 Précautions particulières à prendre par

*l'utilisateur* Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux

*instruments de l'OMI* Non applicable.

· ''Règlement type'' de l'ONU: néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)

Page: 7/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31; 2020/878/CE

Impression et révision: 04.10.2023 Modification: 02.10.2023

Numéro de version 50 (remplace la version 49)

Nom du produit: SERENYS SUP-FG

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

(suite de la page 6)

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

- · Service établissant la fiche technique: Voir point 1
- · Date de la version précédente: 12.05.2023
- · Numéro de la version précédente: 49
- · Acronymes et abréviations:

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR